

HISTOIRE DE LA COMPENSATION

CHRISTOPHE BONNEUIL

*« Depuis des années on ne jure que par les
marchés de compensation.
Mais le bilan est cruel : la nature est en faillite. »*

Christophe Bonneuil est historien des sciences. Il a co-écrit avec Jean-Baptiste Fressoz L'Événement anthropocène. La terre, l'histoire et nous (Seuil, 2013), co-dirigé avec Céline Pessis et Sezin Toçu Une autre histoire des « Trente glorieuses » (La Découverte, 2013) et dirige la collection Anthropocène aux éditions du Seuil. Il est co-auteur avec la journaliste Sandrine Feydel de Prédation. Nature, le nouvel eldorado de la finance (La Découverte, 2015).

Avec l'élection de Trump on a découvert que les États-Unis avaient en fait des institutions et tout un arsenal juridique liés aux questions environnementales, puisque le nouveau président s'évertue à détruire tout ça ou à le rendre inefficace.

Oui, on a beaucoup entendu parler de l'EPA, l'Agence de protection de l'environnement, à la tête de laquelle il a nommé un climatosceptique, le procureur général de l'État de l'Oklahoma, État qui tire 50 % de ses recettes de l'industrie pétrolière et dont les liens avec les lobbys de l'énergie sont étroits. D'ailleurs c'est une grosse compagnie pétrolière qui a financé sa campagne dans l'Oklahoma. En neuf mois, Scott Pruitt, le nouveau directeur de l'EPA a refusé d'interdire le chlorpyrifos qu'Obama envisageait d'interdire, annulé l'obligation faite aux pétroliers de répertorier leurs émissions de méthane, donné un accord judiciaire à une entreprise minière pour explorer une zone protégée en Alaska ou encore retiré une substance de la liste des produits dangereux à la demande de Samsung. Celui qui se trouve à la tête de l'EPA aujourd'hui connaît bien l'organisme, puisque durant son mandat de Procureur de l'Oklahoma (2011-2017) il l'a attaqué judiciairement quatorze fois !

Depuis ce poste, Trump compte attaquer méthodiquement toute législation environnementale qui empêche la croissance. Ça commence avec le Clean Power Plan, sur les rejets de gaz à effet de serre, ou le Clean Water Act pour la protection de l'eau. Ces lois ont été renforcées sous Obama, mais elles sont en vérité plus anciennes. La plupart datent de Nixon.

Nixon n'est pourtant pas réputé pour ses préoccupations écologiques...

Non, effectivement. Mais c'est pourtant sous son mandat que se sont faites un certain nombre d'avancées. Le National Environmental Policy Act (NEPA) en 1970 accompagné de la création du Council on Environmental Quality et de l'Environmental Protection Agency (EPA), le Clean Air Act en 1970 qui fixe des normes très strictes assorties de sanctions, le Clean Water Act en 1972 et l'Endangered Species Act en 1973. En 1973 il y a aussi l'interdiction du DDT, produit médiatisé quelques années plus tôt – en 1962, par le livre *Silent Spring* de Rachel Carson.

Mais ces mesures ne tombent pas du ciel, elles arrivent après une forte pression de la société civile...

Oui, il faut replacer ces mesures dans leur époque et notamment la séquence historique qui précède. Dans les années 1960, la société civile est en ébullition autour de différentes thématiques. Il y a les mobilisations contre la guerre au Vietnam, la lutte pour les droits civiques des Afro-Américains, pour les femmes, puis plus tard un mouvement écologique qui commence à émerger dans les pays industriels. Il faut dire que les dégâts du progrès se font de plus en plus visibles : on commence à parler de la pollution

chimique de Minamata au Japon, des marées noires (Torrey Canyon en 1967 et Santa Barbara en 1969) et le livre *Silent Spring* de Rachel Carson alerte sur les dégâts des pesticides. Le mouvement écologique se forme à cette époque : en 1969 est créé Les Amis de la Terre, en 1971 Greenpeace. Vingt millions de personnes défilent dans les rues aux États-Unis lors de la première Journée de la Terre le 22 avril 1970. En France le mouvement antinucléaire émerge.

Dans ce contexte, au début des années 1970 les gouvernements comprennent qu'ils doivent désormais réguler l'économie. Il s'agit d'institutionnaliser des politiques environnementales pour assurer l'équilibre, puis pour contenir les contestations sociales. Mais aussi pour réguler le développement économique. Le rationaliser. C'est dans ce contexte qu'apparaît la Conférence des Nations unies sur l'environnement de Stockholm en 1972, ou le rapport Meadows *Halte à la croissance*.

Le rapport Meadows part de ce constat : il ne peut pas y avoir de croissance infinie dans un monde aux ressources finies. Et pourtant déjà à l'époque il est contesté.

Voilà. Le rapport affirme quelque chose, probablement révolutionnaire pour l'époque, mais qui aujourd'hui paraît assez banal. C'est qu'il ne peut y avoir de développement infini dans un monde aux ressources finies. Un des membres du Club de Rome, Alexander King, est aussi directeur des affaires scientifiques de l'OCDE, l'organisme gardien de la croissance et du libre-échange, ce qui montre que c'est jusque dans les plus hautes sphères économiques que l'on pose cette question. Mais un an avant le choc pétrolier, en pleine course à la croissance entre les blocs de

l'Est et de l'Ouest, remettre en question cette croissance infinie est hérétique. Ce qui est notamment reproché au rapport c'est de nier l'influence des évolutions technologiques. On commence à parler des biotechnologies qui pourraient nourrir des milliards d'êtres humains. Certains prophètes vont alors parler dans les années 1970 d'une croissance sans impact sur la planète. D'un avenir *high-tech* dématérialisé, d'une croissance post-industrielle, d'une croissance générée par l'économie de services...

Mais les dirigeants économiques, le patronat, les industriels ne s'inquiètent-ils pas de l'émergence de la question environnementale ?

Si, bien sûr. Ils s'inquiètent de l'influence de ce mouvement écologiste naissant, enjeu supplémentaire de contestation de la jeunesse. Sous cette pression, les lois mises en place par Nixon sont très strictes (et déplaisent aux industriels). En 1971 le *Time* déclare que l'environnement est le problème de l'année, devant la drogue et le crime. En Floride par exemple, Nixon déclare que le marais de Big Cypress doit être protégé et empêche même la construction d'un aéroport !

D'autant plus que toutes ces mesures arrivent à un moment crucial. En 1971 les États-Unis atteignent leur *peak oil*, le moment à partir duquel on a extrait la moitié des ressources disponibles, après quoi la production ne pourra que décroître. Trois ans plus tard, le premier choc pétrolier signe la fin du pétrole bon marché. Le baril de brut triple.

Voilà. Le premier choc pétrolier, c'est la fin d'une époque. C'est le début du chômage de masse, de la stagnation économique. La stagflation, la stagnation doublée d'une

inflation. La matière première de l'économie, le carburant du capitalisme triple de prix. Forcément les conséquences sont violentes. Le taux de profit avait déjà commencé à baisser du fait des stratégies et victoires des organisations de travailleurs. Sur fond d'envol du prix de l'énergie, les mesures environnementales qui arrivent dans ce contexte vont être tenues pour responsables des difficultés des entreprises.

Le patronat va donc contre-attaquer...

Les milieux économiques vont mettre en place un véritable contre-mouvement contre ces mesures environnementales, ce que les historiens appellent l'*environment backlash*. Cette fronde anti-écologistes va se jouer sur plusieurs fronts : attaquer la régulation environnementale, répandre le doute sur la réalité scientifique des problèmes écologiques, questionner le coût économique des régulations environnementales et aussi promouvoir les mécanismes de marché comme les meilleurs outils de gestion de l'environnement. Cela dit, il faut relativiser la place médiatique des mécanismes de marché, qui ne sont en fait « ni les plus usités ni les plus décisifs » mais proposent « une lecture historique des transformations » comme l'écrit Dominique Pestre (dans « La mise en économie de l'environnement comme règle », *Écologie & politique*, n°52, 2016). L'importance de la compensation pour le capitalisme est bien moins grande que la dérégulation ou le lobbying.

On connaît tous l'idée de « répandre le doute sur une réalité scientifique ». Ce procédé a été utilisé par l'industrie du tabac dans les années 1950, et les mêmes grosses ficelles ont été utilisées par les industriels de l'amiante et le sont encore par les industriels du

nucléaire ou de la « protection de la plante » (terme officiel pour désigner les entreprises du type Monsanto). Stéphane Foucart explique dans *La Fabrique du mensonge* (Denoël, 2013) qu'il ne s'agit pas de nier le réchauffement climatique, puisque c'est devenu une position trop difficile à tenir. Mais ce qui est faisable, c'est de contester l'influence des activités humaines sur le réchauffement.

Exactement. Il faut lire à ce sujet *Les Marchands de doute* de Oreskes et Conway (Le Pommier, 2012). Ce sont les mêmes méthodes employées depuis des lustres, et quelque soit le domaine, par les agences de relations publiques. Il s'agit d'entretenir le doute, la confusion, de remettre en question les consensus. Avec l'argent des industriels, des *thinks tanks* conservateurs ont pu être financés et des scientifiques qui allaient dans ce sens là ont pu être arrosés. En fait il s'agit de très peu de personnes, mais elles ont une influence énorme.

Ensuite, deuxième point de cette fronde environnementale, il y a le fait de contester économiquement les mesures de régulation environnementale.

Comme je le disais, tout ceci arrive dans un contexte économique et politique particulier. Il y a le premier choc pétrolier, la défaite cuisante au Vietnam et la montée en puissance de l'économie asiatique. Le discours libéral va alors opposer l'économie, l'emploi, la croissance et la compétitivité à l'environnement. Un *think tank*, l'American Enterprise Institute va par exemple surévaluer le coût économique de la protection de l'environnement. On va désigner les campagnes de protection comme irrationnelles d'un point de vue économique. Expliquer que les ONG sont